

Charte d'accueil des groupes scolaires du Musée municipal Albert Marzelles Elèves, enseignants et accompagnants

Afin de maintenir la qualité d'accueil du jeune public et la qualité de la visite et de l'atelier, nous vous demandons de bien vouloir respecter les conditions de cette charte et de prendre connaissance avec vos élèves et vos accompagnateurs des consignes ci-dessous avant d'entrer au musée.

RESERVER SA VISITE LIBRE OU GUIDEE

Les réservations se font à partir de la fiche de pré-inscription jointe à cette charte.

Les propositions d'animations en lien avec les expositions sont déposées sur **DIGIPAD** avant chacune des expositions. De plus, la direction d'établissement reçoit un courriel l'informant de dépôts de nouveaux éléments sur cette plateforme.

La fiche de pré-inscription ainsi que la charte signée sont à déposer au musée ou envoyées par courriel à musee@mairie-marmande.fr

Les dossiers incomplets (fiche de pré-inscription ou charte signée) ne seront pas pris en compte.

Tout retard ou annulation devra être signalé dans les meilleurs délais par téléphone au 05 53 64 42 04 ou par mail.

PREPARER SA VISITE

L'accueil pour le public scolaire se présente au choix de l'enseignant sous 2 formes :

- **Découverte d'une exposition suivie d'un atelier accompagnée de médiatrices** : les mercredis, jeudis et vendredis matin à 9h30 (durée : 1 h 30/2 h)

Ce format est au tarif de :

- **Ecoles de Marmande : gratuit**
- **Ecoles hors Marmande :**
 - **Primaires : 24€/classe**
 - **Secondaires : 27€/classe**
- Visite en **autonomie** est **gratuite**
Possible les jeudis et vendredi après-midi à partir de 15 h (durée à la convenance de l'enseignant)

Pour le bon déroulement de ces temps d'accueil au musée, **il est important que l'enseignant prépare sa visite :**

- **La découverte de l'exposition :** Les enseignants, après confirmation de leur réservation, sont tous invités par courriel à une rencontre en amont de leur visite afin de découvrir l'exposition. A cette occasion les médiatrices présentent l'animation ainsi que les outils pédagogiques. Dans l'impossibilité de répondre à cette invitation, l'enseignant convient d'un rendez-vous avec les médiatrices.
- **Le dossier pédagogique :** Transmis à l'enseignant par courriel avant sa visite, il est également disponible au téléchargement sur DIGIPAD ou sur la page du musée sur le site de la mairie.
Il constitue un accompagnement à la découverte du musée, de l'exposition ainsi qu'un outil de travail complémentaire afin de poursuivre la visite en classe. Il complète autant une visite en autonomie qu'une visite accompagnée par les médiatrices du musée.
Les enseignants sont invités à puiser dans ces renseignements afin de travailler avec leurs élèves en amont et en aval de leur visite.
- **Un temps de préparation en classe avant la visite :** L'enseignant explique à ses élèves où se passe la sortie, pourquoi ils font cette sortie, à quoi sert un musée, qu'est-ce qu'ils vont découvrir. Il donne les consignes pour comment se comporter dans un musée.

DEROULEMENT DE LA VISITE

L'enseignant est responsable de ses élèves.

L'enseignant et les accompagnateurs ont pour mission d'encadrer la classe. Le personnel du musée n'a pas pour mission de faire respecter la discipline du groupe.

Pour le confort de tous, la découverte de l'exposition et l'atelier doivent se dérouler dans le calme ; l'enseignant doit veiller à la bonne tenue de ses élèves ainsi qu'à un niveau sonore acceptable.

Afin de garantir dans les meilleures conditions l'accueil d'élèves en situation de handicap, l'enseignant devra prévenir, le cas échéant, le musée de leur présence.

Les consignes à transmettre aux élèves pour la visite sont :

- **Ne pas toucher les œuvres**
- **Parler à voix basse**
- **Ne pas crier, ne pas courir, ne pas sauter**
- **Ne pas s'appuyer sur les murs des salles**
- **Ne pas s'appuyer sur les murs de la cage d'escalier.** Les élèves sont invités à se tenir à la rampe.

Les médiatrices se réservent le droit de demander d'isoler un enfant bruyant, irrespectueux ou perturbateur ; l'enfant devra alors être surveillé par un des accompagnateurs ou l'enseignant.

Dans le cas d'une dégradation d'une œuvre, l'enseignant sera tenu pour responsable.

Les matériels mis à disposition des élèves dans le cadre des ateliers pédagogiques devront faire l'objet du plus grand soin pour éviter toute détérioration. Dans le cas d'une dégradation de matériel, l'enseignant sera tenu pour responsable.

Dans les salles d'exposition :

- Utiliser uniquement des crayons de papier pour l'éventuelle prise de note.
- Il est recommandé d'éteindre les téléphones portables ou de les mettre en silencieux.
- Boisson, nourriture et chewing-gum sont interdits.

Le passage aux toilettes pour les élèves est géré par les accompagnants. Il se fait par groupe de 2 élèves maximum.

Le personnel du musée se réserve le droit de demander au groupe qui ne respecterait pas les consignes indiquées ci-dessus de quitter le musée avant la fin de la séance.

Je, soussigné(e), responsable du groupe

Nom.....
Prénom
Classe et nom de l'établissement
.....

Reconnais avoir pris connaissance de la charte d'accueil du Musée Marzelles et m'engage à la respecter.
Toute personne, ne respectant pas les règles précitées, pourra se voir retirer le droit d'accès aux salles d'exposition du musée.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

MUSEE MARZELLES

FICHE D'INSCRIPTION (une par classe)

Ecole	
Classe	
Nombre d'élèves/niveau	
Nom, Prénom de l'enseignant	
N° tel/email	
Souhaite s'inscrire pour une visite de l'exposition intitulée :	
<input type="checkbox"/> Souhaite une visite/atelier accompagnée des médiatrices (Ecole Hors Marmande 24€/classe – Secondaires : 27€/classe) Par quel moyen souhaitez-vous régler le jour de votre venue ? <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement Sur place (Si vous avez la possibilité d'établir un bon de commande)	
<input type="checkbox"/> Souhaite une visite en autonomie (gratuite) Les visites accompagnées par les médiatrices sont les mercredis, jeudis, vendredis matin de 9h30 à 11h30. Les visites en autonomie sont les jeudis et vendredis à partir de 15h.	
Important : Afin de programmer votre visite, merci de nous informer si un jour ne vous convient pas :	
(Ecole Marmandaise) Souhaite bénéficier d'un transport en bus <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

IMPORTANT : Afin de préparer la visite les médiatrices vous inviteront par courriel pour une rencontre afin de découvrir l'exposition et le contenu des ateliers.